



SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE SUISSE
PATRIMONIO SVIZZERO
PROTECZIUN DA LA PATRIA

Résolution de Patrimoine suisse

Pour sauver le climat, Patrimoine suisse dit non aux démolitions et demande des transformations plus respectueuses des ressources

Nous vivons une période de démolition à outrance. Jamais dans l'histoire européenne, on a assisté à une telle vague de destructions de bâtiments. Et ce processus pourrait sévir durant de nombreuses années encore.

Si la recherche d'une rentabilité accrue a toujours été le moteur principal des démolitions, la crise énergétique actuelle pousse certains milieux à demander le remplacement accéléré des bâtiments existants par des constructions nouvelles, moins gourmandes en énergie. Dans le projet de loi sur le CO₂ figure, en particulier, une disposition offrant une «prime», sous la forme d'un coefficient d'utilisation accru, à tout propriétaire souhaitant remplacer son bâtiment. Une telle «prime» pousserait encore davantage à la démolition et à la reconstruction, au détriment de la sauvegarde des édifices, même protégés.

Le plus scandaleux est que de telles propositions sont faites dans le but déclaré de réduire la consommation d'énergie et de protéger le climat, alors que le pire gaspillage dans le secteur immobilier provient précisément du remplacement des bâtiments existants. En effet, près de 75% des émissions de CO₂ proviennent de la démolition et de la reconstruction, et seulement 25% de l'exploitation pour une durée de vie de 50 ans. Les ordres de grandeur sont semblables en ce qui concerne la consommation d'énergie. Bref, démolir et construire coûte bien plus en énergie que l'exploitation d'un bâtiment sur toute sa durée de vie. Au-delà du gaspillage, l'essentiel des déchets non-recyclables qui finissent dans les décharges proviennent des démolitions.

Le meilleur remède pour sauver le climat passera donc par l'utilisation prolongée et par l'optimisation énergétique du parc immobilier existant. Transformer et réaffecter sauvera aussi des maisons et des sites dignes de protection et, partant, l'identité de nos villes et de nos villages.

Une nouvelle culture privilégiant la longévité doit donc se substituer au cercle vicieux des démolitions et des reconstructions qui se succèdent à un rythme toujours plus rapide. L'adaptation des maisons existantes aux exigences nouvelles en matière de logement et d'énergie ainsi qu'aux besoins économiques et sociaux sera le défi de l'avenir. Mieux encore, il

Villa Patumbah
Zollikerstrasse 128
8008 Zürich

T 044 254 57 00

www.heimatschutz.ch
www.patrimoinesuisse.ch
info@heimatschutz.ch
info@patrimoinesuisse.ch

IBAN CH04 0900 0000 8000 2202 7

conviendra d'anticiper les affectations futures au moment même d'entamer la construction d'un nouveau bâtiment.

L'énergie dite grise sera donc l'énergie «dorée» de l'avenir. Un respect accru des constructions existantes permettra d'économiser des valeurs tant matérielles qu'immatérielles et d'en bénéficier dans la durée.

Pour toutes ces raisons, Patrimoine suisse appuiera toutes les initiatives tendant à davantage ménager les ressources dans le domaine des constructions.

Dans le même esprit, Patrimoine suisse combattra toute nouvelle législation qui stimulerait le rythme dévastateur des démolitions.

Enfin, Patrimoine suisse soutiendra le changement de paradigme qu'implique le passage vers une culture du bâti plus respectueuse des ressources.

*Adopté par la Conférence des président(e)s de Patrimoine suisse
le 26 novembre 2022 à Bienne*